

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

La Présidence

Direction de la Communication,
de la Documentation et des Archives



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'initiative de Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), une réunion extraordinaire de la Conférence se tiendra à Niamey, vendredi 23 décembre 2005.

Cette réunion permettra aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de passer en revue l'évolution et le fonctionnement des Organes et Institutions Spécialisées de l'Union depuis le 9^{ème} Sommet ordinaire, tenu à Niamey le 30 mars 2005.

La session extraordinaire de Niamey se penchera, notamment, sur l'application de l'article 41 des Statuts de la BCEAO, relatif à la nomination du Gouverneur et sur le fonctionnement du système de Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS).

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) regroupe huit Etats : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Fait à Ouagadougou, le 16 décembre 2005